

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2012

Réception par le Prefet : 15/06/2012

Publication : 21/06/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-6-12-5

Séance du jeudi 14 juin 2012

CESSIONS DE MATERIELS ET D'UN VEHICULE REFORMES

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de céder, en l'état, les matériels et véhicule réformés suivants :

- à la commune d'Orbey, pour la somme de 1 800 € :
 - . une fraise à neige Peter SFT 100/2600 (n° d'inventaire : 7101)
 - . une presse hydraulique Qiri de 50 tonnes (n° d'inventaire : 28916)
 - . quatre nettoyeurs à haute pression Karcher à eau chaude (n° d'inventaire : 20163, 20165, 21102 et 21104)
 - . une perceuse à colonne Sermac grand modèle (n° d'inventaire : 66920)
 - . un compresseur Creyssensac DX 4200 (n° d'inventaire : 22042)

- à l'association Schlitte Loisirs de Sondernach, pour la somme de 10 000 €, une niveleuse John Deere modèle 570 A (n° d'inventaire : 81036)

- à l'association du Chemin de Fer Touristique du Rhin de Volgelsheim, pour la somme de 600 €, un bras de fauchage Rousseau Fulgor 7000+, mis en service en 1994

- à l'association des Restaurants du Cœur, pour son centre de Soultz et à titre gracieux, une fourgonnette Renault Kangoo immatriculée CC-238-HN (n° d'inventaire : 22110).

Les recettes seront recouvrées au programme J611, chapitre 77, fonction 0202, nature 775, code /programme 3186 du Budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions